

Ecole Anatole France I
Rue Anatole France
34110 Frontignan
tél :04/67/46/51/10
Fax : 04 /67/46/51/29

COMPTE RENDU

Conseil d'école du **vendredi 04 avril 2008**

Mairie: M.ARROUY, M.FERLUT

Parents d'élèves:

| | |
|----------------------|---------|
| GOMEZ Lydie | |
| ESCOBAR Céline | |
| VEISTROFFER Sandrine | |
| MARTINEZ Sébastien | |
| MARTINEZ Patricia | absente |
| COSTES Célyne | |
| VEYSSIERE Sylvie | absente |
| GOMEZ Claude | absent |
| LAPRADE Philippe | absent |

Enseignants: Melle AZNAR; Mme POLIZZI, M.BAUDE, M.DOUMAS,
M.CHAZALON, , M.RIPOLL, M.SCALESSE

Melle TORRES(absente excusée)

Assistante d'éducation:Mme BONHOURE (absente excusée)

Professeur de langue arabe:.M.YOUSSFI (Absent excusé)

Réseau: Absent excusé

D.D.E.N. : M.BENAICH

A.L.A.E: Mme HAMEAU Corinne

I) Mise en place de la salle informatique. (Meubles, ordinateurs, date) :

Le mobilier sera livré ce mercredi 09 avril. Les branchements électriques se feront après, afin de valider la configuration la plus pertinente. Ces branchements concerneront une quinzaine de postes qui ont été récupérés l'année dernière et cette année. (Mise à disposition d'ordinateurs des collègues par le conseil général + achat coopérative à l'entreprise SANOFI + postes Mairie). Ces postes pourront bénéficier du contrat de maintenance souscrit par la mairie.

II) Mise en place de la B.C.D. (Meubles, date, subvention pour l'achat de livres ?) :

Comme convenu lors du précédent conseil d'école, les meubles sont prévus pour la rentrée de septembre 2008. Une dotation de 3500€ est envisagée pour cela. Une réflexion des enseignants sera faite lundi 07 avril afin de compléter la demande initiale.

Subvention mairie pour l'achat de livres :

M.ARROUY précise que suite à la mise en place d'un regroupement de commandes du matériel scolaire, dans le cadre du respect du code des marchés publics, des économies seront réalisées qui permettront d'investir dans ce domaine. Toutefois la mairie s'engage à prévoir un budget pour faciliter le lancement de cette B.C.D. Des précisions sur le type de livres nécessaires seront fournies par l'équipe enseignante à la mairie.

III) Organisation de la B.C.D. : Présentation du travail commencé : enseignants et société laïque de lecture de la ville . Budget coopérative scolaire attribué à l'achat de livres :

L'organisation de la future B.C.D. de l'école a commencé. La société laïque de lecture de la ville intervient tous les vendredis après-midi dans l'école pour effectuer un travail de saisie informatique, de couverture et d'étiquetage de livres. Ce travail est une aide très appréciée par les enseignants et bientôt par les enfants de l'école.

La coopérative scolaire a prévu un budget de 500€ pour la mise en place de cette bibliothèque qui ont été quasiment utilisés par l'achat de livres (achats chez les éditeurs, dans les vide-greniers et matériel de mise en place).

Une rallonge à ce budget devrait être décidée dans les jours qui viennent.

Les représentants des parents d'élèves proposent de récupérer des livres non utilisés auprès des familles des élèves à travers une demande sur le cahier de correspondance. Une réflexion sera faite sur ce sujet, sachant qu'il est tout à fait louable de vouloir conserver au sein de la famille les livres lus.

IV) Aménagement de la cour : revêtement en mauvais état, racines des arbres apparentes, pourtour des arbres :

La réfection définitive de la cour ne sera pas envisagée avant la fin de la réhabilitation de l'école.(Partie de toiture à reprendre). Toutefois les revêtements souples dégradés sont devenus dangereux par risque d'accrochage lors de leurs franchissements. Il faut les retirer. La mairie prend en compte cette demande.

Une racine de platane soulève le goudron au niveau de l'entrée du hall n°11.
Demande prise en compte, un courriel de rappel sera envoyé à M.FERLUT

V) Pose éventuelle de cages de handball dans la cour : conclusions de la réunion Mairie, service des sports, enseignants :

La pose plus les différents contrôles de sécurité représentent un coût de 1000€.
Cette possibilité ne sera applicable qu'une fois le point n°IV noté ci-dessus réalisé.

VI) Présentation de l'A.L.A.E. (Ancien C.L.A.E.) :

Mme HAMEAU, responsable sur l'école Anatole France1, a rappelé les horaires suivants : 7h30 à 7h50 Accueil ; 17h30 à 18h Garderie
12h à 14h Cantine : C.M. 12h à 12h40 ; CP/CE1 12h40 à 13h10 ; C.E.2 13h à 13h40.

La mairie propose de faire une plaquette pour présenter l'ALAE.
Le responsable sera invité lors du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire prochaine.

VII) Etude de la langue et culture d'origine. (E.L.C.O.) :

44 élèves suivent ce cours qui est réparti en deux groupes, le lundi soir et le jeudi soir après la classe. L'enquête demandée par l'Inspection Académique concernant les inscriptions pour l'année scolaire prochaine a été faite.

VIII) Classe(s) projet(s) / classe transplantée :

Les subventions mairie sont : 1200€ pour la classe projet C.P./C.M.2.(Melles TORRES et AZNAR)

1000€ pour la classe projet Clis.(M.CHAZALON)

Dans le prolongement du tutorat organisé durant l'année les CP et les CM2 iront à AGDE (cirque et escalade). Pour la classe de clis le dossier est en cours.

IX) Projet alimentation : goûter du jeudi après-midi à base de fruits :
Ils ont commencé le jeudi 07 février et s'arrêteront le jeudi 22 mai 2008.
L'objectif est que ces bonnes habitudes alimentaires perdurent.

X) Questions des parents d'élèves sur les thèmes suivants:

- Demande d'un panneau d'affichage.
- Horaires de sortie
- Organisation de la semaine scolaire 2008/2009 et stages de remise à niveau.
- Réflexion sur le rôle et place des parents d'élèves au sein de l'école./Questionnaire

Un panneau d'affichage destiné aux parents d'élèves commun aux trois écoles sera placé au niveau de l'école maternelle. Le questionnaire distribué par les parents d'élèves en dehors de l'école a rencontré un certain succès (40 retours/100 feuilles distribuées).

Il en ressort une demande d'homogénéisation et un meilleur respect des heures d'entrée et de sortie des classes. La séparation fille/garçon au niveau des toilettes est respectée par l'ensemble des élèves malgré ce qui a été annoncé. Toutefois ce lieu doit faire l'objet d'une surveillance régulière, c'est pour cela que le directeur réitère sa demande aux enseignants de service de passer au moins une fois par récréation dans ce lieu.

Beaucoup de vestes perdues par les élèves sont assimilées à des vols. Ce qui est rarement le cas. Les vêtements trouvés par le personnel d'entretien sont stockés à différents endroits, ce qui rend les recherches plus difficiles. Un lieu dans la cour, à l'abri, sera à définir.

Il n'y aura pas de stage de remise à niveau durant ces vacances de printemps sur le groupe scolaire Anatole France.

Pour l'année scolaire 2008/2009 il n'y aura plus cours le samedi matin à l'école primaire. La durée hebdomadaire d'instruction obligatoire passera de 26 heures, actuellement, à 24 heures pour tous les élèves. Les deux heures hebdomadaires libérées seront consacrées aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage ou à du travail en petits groupes.

Le représentant des parents d'élèves

Le directeur de l'école.